

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

N° 25
JUN 2011

LIREC

Sommaire

Recherche et innovation

- Des données spatiales plus accessibles : une aubaine pour la sécurité des biens et des personnes
- Traitement de la rumeur par internet

Actualité nationale

- 2e Journée NRBC-E de l'école du Val de Grâce
- Le dispositif de gestion de crise du Consulat général de France à Shanghai
- La post-catastrophe : les urgentistes du génie civil
- La précaution par principe ?

Actualité internationale

- Le contexte psycho-social post-catastrophe : l'exemple du Japon
- Les méga-incendies de forêt
- Le système d'alerte au tsunami vietnamien entre en service

Agenda

ZOOM DU MOIS

La sécurité sanitaire
en France :
un effort continu
de structuration

Événements du mois

La bactérie E-coli

Une épidémie mortelle causée par la bactérie *Escherichia coli* entérohémorragique (ECEH) a provoqué à ce jour 23 décès dont 22 en Allemagne. Près de 2000 personnes ont été contaminées en Europe depuis la mi-mai 2011. Cette souche extrêmement rare et très résistante aux antibiotiques avait été identifiée en 2005 en Corée du Sud, mais c'est la première fois qu'elle provoque une telle épidémie.

Cet événement s'est rapidement transformé en une crise « sanitaire-alimentaire ». Après trois semaines de recherches épidémiologiques intensives, l'origine de la contamination demeure inconnue. Après avoir incriminé à tort les concombres espagnols produits en Andalousie, puis les tomates et les salades, c'est la piste d'une contamination provenant de germes de soja qui a été envisagée. Néanmoins les premières analyses biologiques rendues publiques le 6 juin, viennent compliquer la situation car sur la quarantaine d'échantillons de graines germées prélevées plus de la moitié ont donné des résultats négatifs. Seule certitude pour l'instant, un foyer territorialement limité à la région de Hambourg.

Ce type de crise montre toute la difficulté de la gestion de tels événements qui engendrent facilement des psychoses chez les consommateurs. L'alerte sanitaire initialement émise sur les concombres a entraîné rapidement des crises en cascade. Elle a eu de lourdes répercussions économiques pour les maraîchers européens, notamment espagnols. Ces derniers demandent réparation auprès de l'UE comme d'autres producteurs issus d'autres pays (France, Portugal, Pays-Bas...). Cette situation a également entraîné un début de crise diplomatique entre l'Allemagne et l'Espagne.

Par ailleurs, la traçabilité des légumes est moins rigoureuse et plus difficile à organiser que celle des viandes, ce qui ne peut que faciliter suspicions et rumeurs. Cela explique que d'autres États comme par exemple la Russie, ont très rapidement suspendu leurs importations de légumes en provenance de l'Union.

Au 7 juin, les analyses sont toujours en cours, pour déterminer la cause de l'épidémie. Nul doute que l'analyse des processus de décision permettra également d'améliorer pour l'avenir la réponse à de tels événements ■

Tornades aux États-Unis

Après la série de tornades qui a touché les États-Unis et dont la LIREC s'était fait l'écho le mois dernier, la ville de Joplin dans le Missouri a été frappée par le passage d'une nouvelle tornade dévastatrice causant, selon le dernier bilan officiel, 134 morts. Il s'agit de la tornade la plus meurtrière depuis 1947 dans le pays. Ses vents ont atteint près de 320 km/h et sa trajectoire s'est étendue sur 10 kilomètres, son diamètre étant de 2 à 4 km. L'alerte a été émise 20 minutes avant son arrivée sur la ville, temps insuffisant pour permettre la mise à l'abri de l'ensemble de la population. Plus de 8000 bâtiments ont été détruits et l'action des secours a été rendue difficile en raison d'un violent orage qui s'est abattu sur la ville. L'état d'urgence a été décrété. Avec près de 500 tornades observées depuis le début de l'année aux États-Unis, la saison s'est révélée être d'une intensité record. Les tornades ont tué plus de 350 personnes et ont fait plus de 2 milliards de dégâts dans les États du sud du pays, bilan le plus lourd depuis un siècle ■

RECHERCHE ET INNOVATION

Des données spatiales plus accessibles : une aubaine pour la sécurité des biens et des personnes

La directive INSPIRE

Les informations spatiales deviennent des données incontournables dans la gestion des risques. Ces informations viennent compléter celles recueillies sur le terrain par des moyens classiques d'observation. L'avantage qu'elles procurent est incontestable lorsque les événements concernent un territoire important comme cela est souvent le cas lors de la survenance de catastrophes naturelles de grande ampleur. Leur accès a longtemps été soumis à des coûts exorbitants en raison des infrastructures coûteuses nécessaires à leur déploiement (cosmodromes, fusées satellites, stations de contrôles...). Les progrès en matière de miniaturisation et les coopérations internationales entre gouvernements et agences spatiales ont contribué à réduire les coûts.

La Commission européenne est l'un des précurseurs en la matière avec l'ESA – l'Agence spatiale européenne. Depuis 2007 la directive européenne INSPIRE, *Infrastructure for Spatial Information in the European Community*, a permis la mise en place d'une infrastructure de recueil de données géographiques dans les 27 États membres. Cette dernière est principalement orientée vers le soutien aux politiques environnementales communautaires et à la sécurité prise dans une large acception. Ainsi par exemple, le recueil des données géologiques et des données de localisation géographique sera associé à différentes données thématiques telles que la santé et la sécurité des personnes, les services d'utilité publique et services publics,



les données environnementales, les installations industrielles, agricoles, démographiques, mais aussi les périmètres de réglementation, les données météorologiques, maritimes, les sources d'énergie et les ressources minérales qui devront être fournies par les États membres.

Ce projet d'envergure s'exprime également autour de projets de recherche dédiés à la sécurité.

Le projet PANGEO

Le dernier né des projets européens consacré à l'espace et la sécurité est PANGEO



'Enabling access to geological information in support of Global monitoring for environment and security-GMES'. Il a pour objectif la création d'un service d'information en ligne gratuit. Il affichera les risques géographiques dans les 52 plus grandes villes des 27 États de l'Union européenne qui regroupent environ 30% de la population de l'UE. Les informations mises en ligne feront référence aux géo-risques et à leurs impacts socioéconomiques et faciliteront la prise de décision pour les pouvoirs publics. Les utilisateurs visés prioritairement par le projet sont: les autorités en charge de planification locale, de l'évaluation et de la comparaison des risques géologiques européens, ainsi que les acteurs concernés par les géosciences. Ce projet de 2,5 millions d'euros, est financé au titre du septième projet cadre de recherche européen dans la thématique Espace. Il sera finalisé en 2019 ■

Pour en savoir plus :
http://cordis.europa.eu/fp7/home_fr.html



Traitement de la rumeur par internet

De plus en plus d'opérateurs de réseaux et d'entreprises se dotent d'outils de communication de type *Facebook* ou *Twitter* leur permettant une présence forte sur les réseaux sociaux et de réagir très vite à tout événement pouvant affecter l'entreprise. Pour être crédible, il faut intégrer la contrainte de disposer de ressources humaines permettant de répondre aux questions dans des délais maximum de 3 heures y compris en soirée et durant les week-ends.

facebook

Le crash du vol Rio-Paris (2009) et le blocage du transport aérien lors de l'éruption du volcan islandais (2010) ont ainsi conduit Air France à ouvrir une page *Facebook* en juillet 2010 puis 24 comptes *Twitter* locaux dans les principaux pays d'escale. En mai 2011 la compagnie aérienne comptait plus de 230 000 « fans » sur *Facebook* et 70 000 « followers » sur *Twitter*. L'usage que la compagnie aérienne fait de ces outils de communication est double : en période normale ils sont des outils de communication permettant de diffuser des informations sur la vie de la compagnie et de promouvoir des offres commerciales. En période de crise ils deviennent des alliés précieux. En décembre 2010, alors que les aéroports étaient bloqués par la neige, ils ont permis de répondre en direct aux questions des voyageurs et de les rediriger vers les sites

commerciaux pour recueillir et traiter leurs réclamations. Ils ont aussi été largement utilisés à partir de la mi-mars 2011 pour répondre aux demandes des voyageurs souhaitant quitter rapidement le Japon et aux réclamations liées aux tarifs. L'acquisition de tels outils de communication constitue un investissement viable en matière de gestion de crise. En permettant d'exposer en continu les mesures prises par l'organisation, ces outils accroissent sa crédibilité à moyen et à long terme.

twitter



Sur un modèle identique la RATP s'est dotée d'un compte *Twitter* au mois d'avril 2011. Il a servi dès le 11 mai pour désamorcer une crise informationnelle lancée depuis *Twitter*. Un incident voyageur avait en effet été à l'origine d'une rumeur selon laquelle deux rames de métro seraient entrées en collision sur la ligne 11. La réaction rapide de la RATP a permis d'étouffer la rumeur avant qu'elle ne soit relayée sur d'autres supports médiatiques comme, par exemple, la presse écrite. Cette démarche participe de l'objectif crucial de préserver image et réputation, enjeu de taille pour cette entreprise présente dans douze pays ■

ACTUALITÉ NATIONALE

2^{ème} journée NRBC-E de l'École du Val de Grâce

Intitulée « Les réponses aux menaces terroristes » et organisée le 19 mai 2011 en collaboration avec le service de santé des armées et avec la participation de la Société française de médecine de catastrophe, cette journée a permis la rencontre de professionnels de santé civils ou militaires et d'institutions et entreprises intéressées par la réflexion sur la menace terroriste.

La présentation du juge Jean-Louis BRUGUIERE brochant un bilan très complet assorti d'exemples précis et documentés des menaces récentes ou actuelles a suscité de nombreuses questions et quelques inquiétudes dans une assemblée pourtant avertie... preuve s'il en était de l'acuité du sujet.

Plusieurs intervenants ont ensuite rappelé la diversité des risques NRBC « E » et montré la facilité avec laquelle certaines de ces « armes silencieuses » pourraient, en particulier, dans

le domaine chimique être difficiles à identifier au sein de la population et plus encore à prendre en charge et à prévenir.

Les réponses à ces menaces ont été abordées par les différents acteurs traditionnellement concernés de la sécurité civile et du service de santé des armées mais aussi par des entreprises privées de sécurité dont les agents pourraient être amenés à participer à des opérations de mise en sécurité ou d'évacuation de sites.

La présentation de matériels et les démonstrations réalisées par la Brigade des sapeurs pompiers de Paris sur les pelouses du Val de Grâce ont complété cette journée par une approche concrète de la réponse aux menaces terroristes ■

En savoir plus :
<http://www.defense.gouv.fr/sante/dossiers/2e-edition-de-la-journee-nrbc-e-de-l-ecole-du-val-de-grace>

Le dispositif de gestion de crise du Consulat général de France à Shanghai

Onze jours après le tremblement de terre et le tsunami qui frappèrent la côte Est du Japon le 11 mars dernier, le Consulat général de France à Shanghai mettait au point, en concertation avec les représentants de la communauté française locale, un dispositif de gestion de crise afin d'organiser la réponse à un éventuel accident nucléaire¹. Le Consul général de France à Shanghai a souhaité pouvoir compter sur un dispositif centralisant la prise de décision et garantissant une cohérence de l'action de la France envers ses ressortissants.

L'intérêt de cette démarche qui a bénéficié de l'expertise de deux médecins, du conseiller pour les affaires nucléaires de l'Ambassade de France et des chefs d'îlots² de la communauté française de Shanghai réside dans l'anticipation. Le dispositif a été conçu pour que le Consulat général ne diffuse que des informations dont il est à la source afin d'en garantir la fiabilité et d'éviter ainsi tout mouvement de panique.

L'ensemble de la communauté française est étroitement associée à ce dispositif par l'intermédiaire des chefs d'îlots dont le rôle, essentiel en temps normal, devient vital en cas de crise. Le plan de sécurité, remis à jour et validé par le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères, leur a ainsi été présenté. Ce plan envisage différents scénarios de crise, expose les réponses à apporter et recense les personnes à contacter ainsi que les centres de regroupement à rallier. Enfin un ensemble de téléphones satellitaires, permettant de disposer de moyens de télécommunications en cas de coupure des réseaux, a été mis en place dans les principales implantations françaises de Shanghai (Lycée français, Alliance française, Résidence du Consul général et Consulat) ■

Pour en savoir plus : <http://www.consulfrance-shanghai.org/IMG/pdf/comitsecu-1103-cr.pdf>

- (1) À l'heure actuelle la Chine dispose de 4 centrales nucléaires de production d'électricité équipées de 14 réacteurs opérationnels auxquels s'ajouteront 27 réacteurs en construction.
- (2) Ces volontaires constituent les relais et référents du Consulat auprès de la communauté française locale. Il leur incombe de connaître les résidents dans l'îlot et les interlocuteurs du Consulat, de faire remonter les demandes et changements concernant la communauté : départs, déménagements, questions, etc.

La post-catastrophe : les urgentistes du génie civil



La reconstruction d'urgence à la suite de la survenance d'une catastrophe obéit à des contraintes particulières. Des catastrophes comme celle qui a dévasté Haïti l'année dernière ont confirmé l'utilité de disposer d'urgentistes spécialisés dans la reconstruction qui vont intervenir pour consolider, voire

rebâtir bâtiments ou infrastructures vitales comme la voirie, les structures hospitalières ou encore les écoles. L'École spéciale des travaux publics- ESTP a ainsi créé un nouveau mastère spécialisé sur cette thématique « urgentiste bâtiment et infrastructures ». Il ouvrira ses portes dès la rentrée prochaine ■

Pour en savoir plus : <http://www.estp.fr/>

La précaution par principe ?

Intitulé *La précaution par principe ?* le colloque qui s'est déroulé le 12 avril dernier sous l'égide conjointe de la Fondation Jean Jaurès et de la Fondation pour l'innovation politique a permis de faire le point sur une notion controversée depuis son inclusion au plus haut de la hiérarchie juridique avec l'article 5 de la loi constitutionnelle n°2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement. Un compte rendu détaillé de ce

colloque sera publié dans la prochaine lettre de l'INHESJ. Par ailleurs, un groupe de diagnostic de sécurité, groupe de travail composé par des auditeurs de la session nationale de l'Institut a également produit un rapport intitulé *Principe de précaution : volontarisme ou paralysie ?*, qui fera l'objet d'une communication spécifique ultérieure ■





Le contexte psycho-social post-catastrophe : l'exemple du Japon

par Petra PELLETIER – Étudiante en psychosociologie, stagiaire au Département Risques et crises de l'INHESJ

Une situation de crise, quelle soit d'origine naturelle ou technologique, se caractérise par le fait qu'elle rompt le cours des événements prévisibles. En situation post-accidentelle, la population est affectée non seulement par les dégâts mais aussi par les peurs éprouvées. Néanmoins, la peur est un concept typiquement flou car elle se situe entre l'angoisse, la crainte et l'effroi au plan individuel et entre la panique et l'épouvante au niveau collectif. Elle résulte de l'état de doute et d'incertitude que suscite la nouveauté, l'étrangeté de la situation, son décalage par rapport aux attentes et l'absence de contrôle situationnel. L'état émotionnel extrême est prolongé par les cognitions intrusives qui se caractérisent non seulement par leur répétitivité mais aussi par leur haute intensité. Selon Weick (1993), ce qui rend une situation de crise dramatique, c'est le fait que le sens de ce qui se passe s'effondre en même temps que les moyens de reconstruire ce sens.

L'expression de la peur : entre rumeur et stigmatisation des irradiés

L'activité de production de sens, inhérente à la condition humaine, est mise en évidence, notamment, par le phénomène des rumeurs. Il s'agit d'un phénomène psychosocial qui constitue une remarquable photographie de l'état des croyances collectives et des représentations sociales, qu'elles expriment et transmettent. Selon la perspective anomique¹, la rumeur fonctionne comme un mécanisme collectif de «transfert d'agressivité» par lequel l'angoisse collective est projetée à l'extérieur. Les rumeurs surgiraient lorsque, autour d'un événement, se rencontrent deux facteurs : l'ambiguïté (incapacité à interpréter la signification de l'événement) et l'implication (haut degré d'intérêt pour l'événement et son interprétation). Toute rumeur pourrait donc être analysée comme la réaction collective et naturelle à une situation critique. Au Japon, les rumeurs portaient sur un risque de pluie toxique, d'étrangers qui pourraient avoir commis l'accident ou encore la possibilité que la catastrophe soit une attaque contre le Japon par une arme pouvant provoquer des séismes.

Parmi toutes les menaces auxquelles l'Homme doit faire face, le risque d'irradiation produit les réactions émotionnelles les plus intenses. Perçu comme incontrôlable et indécélable, c'est celui qui effraie le plus. Au Japon, les catastrophes nucléaires (militaires ou civiles) ont toujours conduit à la désignation d'un groupe à risque, celui des victimes de l'irradiation désignées par le terme «Hibakusha». À l'origine il était utilisé pour les victimes des bombardements de Nagasaki et Hiroshima, aujourd'hui il a été étendu à l'ensemble des personnes victimes d'accidents nucléaires. La désignation de groupe à risque n'obéit

pas uniquement à des statistiques transparentes et neutres, elle cède à une logique culturelle et sociale dont les représentations définissent, en dépit de toute réalité scientifique, la contamination comme contagieuse et héréditaire. La désignation «Hibakusha» mène à la stigmatisation qui renvoie à toute forme de distinction, d'exclusion, ou de restriction arbitraire à l'égard d'une personne dont le statut d'irradié est confirmé ou supposé positif. Actuellement, les habitants qui ont fui les environs de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima Daiichi sont souvent refusés par les centres de soins et par les centres d'évacuation, de peur qu'ils soient porteurs de particules radioactives et contaminent d'autres personnes.

Conséquences psychologiques sur les victimes

Les personnes exposées aux radiations ou un type similaire de contamination environnementale invisible, ont démontré des effets traumatiques psychologiques graves. Tels que constaté à l'issue des bombardements atomiques de 1945, ils se traduisent au niveau individuel principalement par un syndrome anxio-dépressif, un état de stress, une consommation des substances psychotropes et un taux de suicides plus élevé. Au niveau de la population, un sentiment invalidant de désespoir se répand.

De plus, l'exode forcé est souvent vécu comme un déchirement, un traumatisme de déracinement et ceci particulièrement par les personnes vulnérables telles que les personnes âgées ou les agriculteurs dont le rapport au territoire est plus intense. L'attachement au lieu se caractérise par la centralité de son aspect identitaire et provoquent des comportements irrationnels auxquels les secours, qui assurent l'évacuation de la population, se heurtent du fait de la répugnance des riverains à abandonner les lieux irradiés.

L'importance des programmes de réhabilitation psycho-sociale post-accidentels

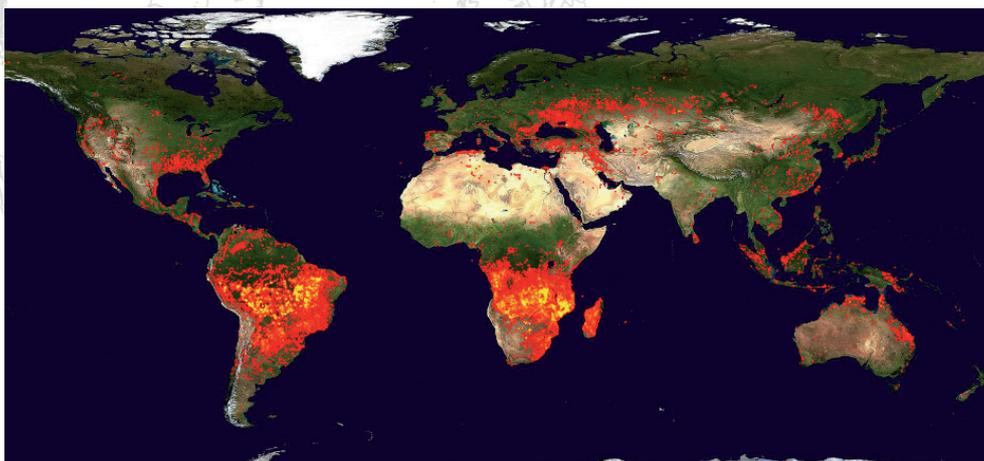
Les populations affectées par un événement catastrophique sont ainsi victimes de troubles psychologiques de degrés divers rendant d'autant plus complexe et délicat la gestion post-accidentelle. Ceci impose la mise en place d'un programme de réhabilitation psychosociale adéquat destiné à atténuer les impacts de l'événement en aidant les populations à passer de la situation de vulnérabilité à celui de résilience. La résilience psychologique non seulement individuelle mais aussi collective est indispensable pour pouvoir traverser les situations extrêmes en dépit de l'adversité, fort heureusement cette faculté peut survenir naturellement à l'issue d'une catastrophe ■

Références :

WEICK, K. E. (1993). *The Collapse of Sensemaking in Organizations: The Mann Gulch Disaster*. Administrative Science Quarterly, 38, 628-652.

(1) L'anomie est l'état d'une société où les règles sociales se désintègrent et où les repères réglant la conduite des individus ne sont plus applicables.

Les méga-incendies de forêt



24 septembre 2010.
Le spectroradiomètre
imageur à résolution
modérée (MODIS)
du satellite Terra
de la NASA
montre les incendies
dans le monde.
Credit : NASA

Un rapport de la FAO - l'organisation onusienne en charge de la nourriture et de l'agriculture, souligne les conditions favorisant l'émergence d'incendies de forêts de grande ampleur. Ce rapport apporte une analyse des méga-feux tels que ceux survenus ces dernières années en Australie ou encore en Russie. Selon la FAO, le point commun de ces méga-feux réside dans le niveau de chaleur, d'aridité et une présence de vent similaires. Un des moyens jugés efficaces par l'organisation pour lutter contre ces phénomènes serait le brûlage contrôlé tel que pratiqué aux États-Unis et en Australie occidentale. Les autorités procèdent à des mises à feu contrôlées sur une portion des terres permettant des approches de prévention, d'atténuation et d'extinction plus équilibrées, diminuant ainsi les impacts matériels et économiques des incendies.

La sécheresse est un facteur prépondérant dans le déclenchement de feux de forêt dévastateurs. Plusieurs parties du monde ont déjà été touchées. Près de 100 000 hectares de forêts ont brûlé en Arizona. Le Canada a été confronté en mai dernier à d'importants feux dans l'Alberta, actuellement c'est dans le Nord de la Saskatchewan que des incendies font rage. En France, des incendies ont été signalés dans le département de la Charente. Il semble aujourd'hui probable que la remontée des températures contribuera à ce que des territoires encore peu habitués à lutter contre de tels aléas soient dorénavant plus souvent touchés ■

Pour en savoir plus :
<http://foris.fao.org/static/pdf/fm/5thIWFConference2011.pdf>

Le système d'alerte au tsunami vietnamien entre en service

Le gouvernement vietnamien a inauguré le 15 mai dernier son premier système d'alerte au tsunami dans la région maritime de Da Nang, au centre du pays. Cet ensemble de dix stations d'alerte implantées le long du littoral est relié au réseau de réception d'information et d'alerte au tsunami de l'Institut mondial de physique. Chaque station a pour fonction de relayer dans toutes les régions, provinces et villes du littoral national les informations qu'elle reçoit en utilisant des moyens directs de transmission et des infrastructures de télécommunications de l'opérateur *Viettel* qui couvrent l'ensemble du pays.

Pour inaugurer ce système d'alerte, le gouvernement vietnamien a décidé d'organiser un exercice d'entraînement. Le scénario de l'exercice consistait en un séisme de magnitude 8,8 sur l'échelle de Richter au large du sud des Philippines. Ce séisme, fictif, était censé se produire à 9h55 (heure locale) et déclencher un tsunami se déplaçant en direction de Da Nang.

Dans les dix minutes qui ont suivi l'annonce de l'événement par l'Institut national de géophysique des sirènes d'alerte se sont déclenchées, suivies d'un premier bulletin d'information annonçant le séisme, indiquant son épicerne ainsi que les

risques de tsunami qu'il induisait. Ce bulletin a été diffusé par la voie des ondes mais a été également relayé par des haut-parleurs de grande puissance. Simultanément, les abonnés en téléphonie mobile des régions à risque ont reçu un message d'alerte. Environ cinq minutes plus tard un deuxième bulletin a été émis précisant la hauteur et la vitesse du tsunami. Il indiquait également les régions menacées par la vague, les zones d'évacuation d'urgence vers lesquelles se diriger ainsi que les mesures d'urgence à prendre impérativement. Enfin, un troisième bulletin a donné les consignes à appliquer en matière de sauvetage et au moment de la fin de l'alerte.

Un second exercice à grande échelle est déjà prévu pour le mois d'octobre. Il comprendra une évacuation de la population de la ville afin d'améliorer les connaissances et les capacités de réaction de la population en pareil cas. Ce système d'alerte, intégralement conçu au Vietnam, a vocation à être étendu à l'ensemble des régions exposées à un risque de tsunami. Bien qu'aucun précédent n'ait été déploré, le Vietnam compte en effet parmi les pays les plus touchés par le changement climatique et les aléas naturels ■

Pour en savoir plus :
<http://fr.vietnamplus.vn/>





T. PAUX
 Chef de l'unité Organisation et planification
 Département des Urgences Sanitaires
 Direction générale de la santé
 Ministère chargé de la Santé



Brigitte LACROIX
 Chargée de mission
 Département Risques et Crises de l'INHESJ

La sécurité sanitaire en France : un effort continu de structuration

Sécurité sanitaire : une préoccupation citoyenne

Les crises sanitaires de grande ampleur de ces dernières années ont conduit en France à l'émergence du concept de «sécurité sanitaire», et à sa structuration entre 1993 et 2004. Développé initialement pour la sécurité des soins et des produits de santé, il s'est progressivement étendu à l'ensemble des dangers d'origine anthropique, ou naturelle, susceptibles de menacer la santé de l'homme. Partie intégrante de la stratégie de sécurité nationale prônée par le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale, la sécurité sanitaire nécessite aujourd'hui une attention particulière en raison de l'impact majeur des crises potentielles et de la complexité de leur gestion.

Certains événements récents ont montré les préoccupations citoyennes suscitées par les risques sanitaires et leur prise en charge, et révélé qu'au-delà des conséquences sanitaires évidentes, ils peuvent engendrer des perturbations de la vie sociale et économique.

La diversité des risques sanitaires (médicaments, maladies infectieuses transmissibles, maladies vectorielles, pollutions environnementales...) rend particulièrement difficile leur surveillance en particulier dans des situations d'incertitude et de controverse scientifique, où les signaux d'alerte sont faibles ou mal caractérisés. Cette particularité peut être à l'origine d'une certaine défiance de la société à l'encontre des pouvoirs publics et de l'expertise officielle, exacerbée lorsque des enjeux sociétaux ou économiques forts y sont associés.

La nécessité d'un continuum de l'action publique

Pourtant le développement d'une expertise publique multidisciplinaire a constitué une priorité, avec la création des agences de sécurité sanitaires (Institut de veille sanitaire, Agence nationale de sécurité sanitaire, Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé...) et du Haut conseil de la santé publique pour renforcer l'organisation de l'expertise et de la veille sanitaire en professionnalisant le recueil et l'analyse des signaux émis par les différents acteurs.

Au niveau du ministère de la santé, la création d'un département dédié, le Département des urgences sanitaires (DUS), s'est accompagnée de la mise en place d'un Centre de réception des alertes (CORRUSS) désigné comme le point focal national

des alertes notamment auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le cadre du nouveau Règlement sanitaire international (RSI), et de la Commission européenne.

De même la création des Agences régionales de santé (ARS) marque la volonté de renforcer les leviers territoriaux au service de la santé publique en inscrivant dans un continuum la prévention, les dispositifs de veille et d'alerte et la gestion des situations d'urgence sanitaire au sein d'une direction spécifique. Le Projet régional de santé de chaque ARS pour sa part comprend un volet spécifique consacré à la veille, l'alerte et la gestion des situations d'urgence sanitaire (VAGUSAN), organisé autour de 5 axes stratégiques :

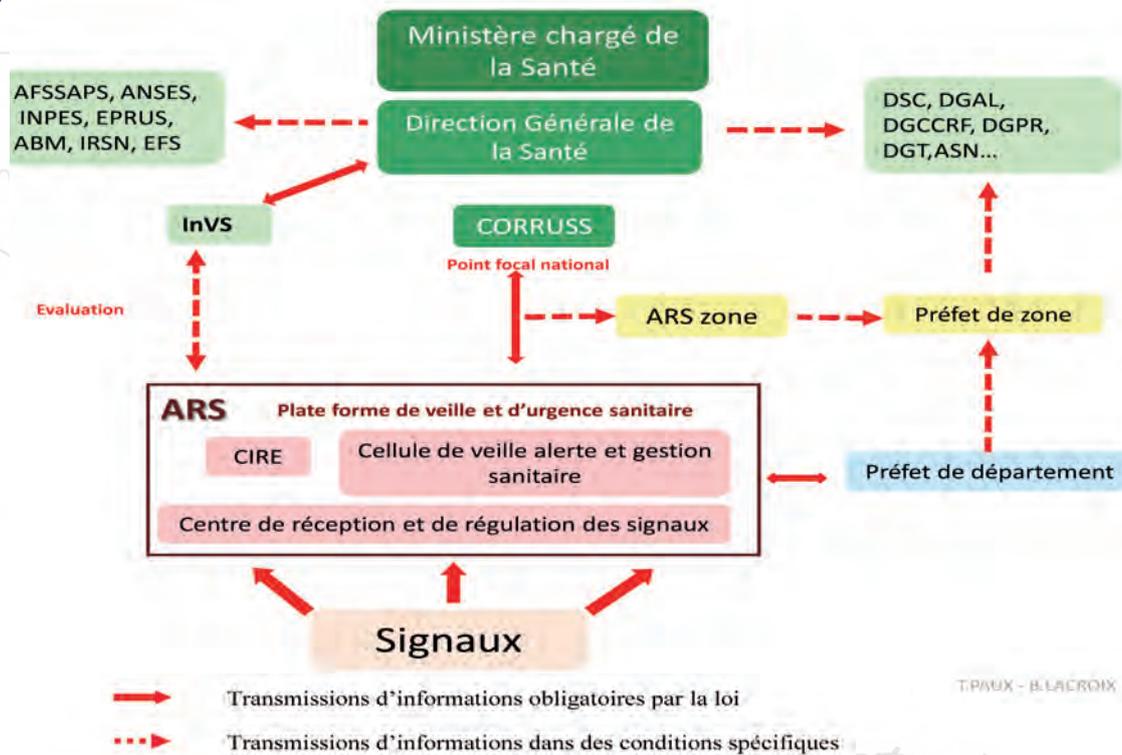
- Structurer l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaire à l'échelle régionale ;
- Homogénéiser le cadre de réception et de traitement des signaux et de gestion des alertes ;
- Développer le signalement, notamment auprès des professionnels de santé ;
- Améliorer le dispositif de préparation et de gestion des urgences sanitaires ;
- Développer la communication sur les urgences sanitaires.

Au niveau local, la proximité avec la population et les liens étroits de tous les acteurs sont deux atouts essentiels pour assurer une réponse adaptée aux divers enjeux. L'élaboration de ce volet «VAGUSAN» s'effectue en lien étroit avec tous les partenaires locaux concernés par les risques sanitaires en particulier les professionnels de santé et les autorités préfectorales qui restent compétentes en matière de sécurité sanitaire¹; il vient ainsi compléter les protocoles signés par les préfets et les directeurs généraux des ARS pour préciser les modalités de collaboration en matière de sécurité sanitaire.

Dans chaque ARS une plateforme régionale de veille et d'urgence sanitaire réceptionne et analyse tous les signalements d'événements susceptibles de menacer la santé de la population ou de provoquer une crise médiatique, voire politique. Cette plateforme rassemble les Cellules Inter-Régionales d'Epidémiologie (CIRE), chargées de l'investigation et de l'évaluation des signaux en lien avec l'InVS, et les cellules de veille, d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS) chargées de coordonner les mesures de gestion mises, en bénéficiant le cas échéant de l'appui technique du DUS.

(1) Le VAGUSAN ne s'applique pas aux crises. C'est essentiellement pour la gestion du quotidien.

Les principaux acteurs de la sécurité sanitaire en France



ABM : Agence de Biomédecine
AFSSAPS : Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé
ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
ASN : Autorité de Sureté Nucléaire
DGAL : Direction générale de l'Alimentation
DGCCRF : Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la Répression des Fraudes

DGPR : Direction Générale de la Prévention et des Risques
DGS : Direction générale de la Santé
DGT : Direction générale du Travail
DSC : Direction de la sécurité Civile
DUS : Département des Urgences sanitaires
EFS : Etablissement Français du Sang
EPRUS : Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires

INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité
InVS : Institut de Veille Sanitaire
IRSN : Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire
IRSN : Institut de Radioprotection et de Sureté Nucléaire

La préparation s'adapte aux nouveaux risques

L'organisation de la veille et de la sécurité sanitaire est aujourd'hui robuste mais elle se doit d'évoluer en permanence pour mieux prendre en compte les risques émergents.

L'effort porte dorénavant sur la structuration de la préparation aux grandes menaces sanitaires dans un ensemble cohérent et opérationnel. La création en 2007 de l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) véritable colonne vertébrale de la réponse opérationnelle aux urgences sanitaires traduit cette volonté. Il est aujourd'hui en mesure de constituer et de gérer les stocks stratégiques de produits de santé et la réserve de professionnels de santé mobilisables rapidement.

Si la préparation s'est historiquement développée de manière atomisée avec de multiples plans plus ou moins opérationnels, il convient aujourd'hui de revoir l'ensemble des plans nationaux pour redéfinir les orientations stratégiques nécessaires aux prises de décisions par les autorités Centre de crise sanitaire (CCS) ou Cellule interministérielle de crise (CIC).

Cette préparation a intégré aujourd'hui le concept de « défense sanitaire » et le développement d'outils de réponse aux risques NRBC dans le cadre de la lutte antiterroriste. En effet une homogénéisation des outils de réponses aux grandes menaces infectieuses (pandémie grippale, Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), variole...) est recherchée avec la rédaction de guides opérationnels de mesures communes à plusieurs menaces : vaccination de masse, distribution de produits de santé, ou organisation des soins. La dynamique interministérielle initiée autour de la révision des plans NRBC et pandémie grippale doit être ainsi poursuivie.

Cette préparation interministérielle est déclinée à l'échelon départemental comme zonal sous pilotage préfectoral. Les ARS dont les ARS de zone en assurent les aspects sanitaires grâce à une concertation très large avec tous leurs partenaires. La réflexion collective sur les enjeux de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires est indispensable pour aboutir à un consensus social, bien utile dans les périodes d'incertitude que nous traversons ■



Agenda

- **8 juin 2011, Paris**

Assises nationales de la recherche stratégique

Pour en savoir plus:

<http://www.csfrs.fr/fr/les-assises.html>

- **Du 8 au 10 juin 2011, Marseille**

Assises Nationales de l'ingénierie territoriale :

«Prévention et gestion des risques naturels»

Pour en savoir plus :

http://salons.groupemoniteur.fr/salon_des_solutions_techniques_territo

- **14 juin 2011, Paris, Palais des Congrès**

4e Rencontres Nationales Risque et Secteur Public

Pour en savoir plus:

www.risquepublic.com

- **Du 22 au 23 juin 2011, Alès**

Workshop TIEMS – The international emergency management society

Pour en savoir plus:

<http://www.tiems.org/images/stories/tiems%202011%20ales%20final%20program%20ver5.pdf>

- **Du 14 au 16 juillet 2011, Los Angeles**

IDRiM 2011 - Reframing disasters and identifying deficits in risk governance

Pour en savoir plus :

http://idrim.org/?page_id=22

- **Du 3 au 10 septembre 2011, Cerisy-La-Salle**

Retour sur la société du risque

Pour en savoir plus :

<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/risque11.html>



LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE
Département Risques et Crises

École Militaire - 1 place Joffre - Case 39 - 75700 PARIS 07 SP
Tél. : 01 76 64 89 00 - Fax : 01 76 64 89 31 - lirec@inhesj.fr
www.inhesj.fr

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : lirec@inhesj.fr

INHESJ - Département Risques et Crises

Chef du département : Gérard Pardini - Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'état.

*Faites nous parvenir régulièrement sur lirec@inhesj.fr
toute information concernant un événement, une manifestation : nous la diffuserons.*

Site internet de l'INHESJ : www.inhesj.fr/